

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY

N°2024-29-T1

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation du conseil d'administration : 5 septembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 16

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : M. Sébastien MICHEL; Mme Laure DESCHAMPS; Mme Patricia GARCIA; M. Vincent FRIDRICI; M. Jean Philippe CORDIN ;; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Hélène DROMARD; M. Christian GORISSE; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Evelyne LARASSE

Membre absent ayant donné pouvoir : Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND, M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à M. Jean Philippe CORDIN

Membres absents : Mme Myriam RAFFARA ; Mme Florence ASTI LAPPERRIERE ; M. Christophe PERRIN ; M. Benoit SECHET

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2024 DU CENTRE LOUISE COUCHEROUX

La présente décision modificative n° 2 a pour objet l'ajustement de la prévision de l'exercice 2024 du budget du Centre Louise Coucheroux pour plusieurs chapitres. Il convient de prévoir des dépenses et des recettes qui n'avaient pas pu être comptabilisées lors de l'élaboration budgétaire de 2024.

I. En fonctionnement :

1. **Les dépenses de fonctionnement : + 37 188,15 € :**

Sur le compte 61562, il est nécessaire de prévoir la maintenance pour les appareils médicaux type « rails de plafond », « lève malade », baignoire de balnéothérapie par le prestataire ARJO puis la maintenance des lits médicalisés par le prestataire bastide.

Nous devons provisionner sur le compte 165 les potentielles cautions à restituer pour l'ensemble du Centre..

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20240912-2024-29-T1-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2024

Il convient d'homogénéiser les pratiques concernant le paiement des prestataires extérieurs : la compte 6188 sera dorénavant destiné au paiement des prestations d'intérim et le compte 6288 au paiement des prestations d'activités dédiées aux résidents (forfait autonomie, SIEL Bleu,...).

En conséquence de quoi, les sommes nécessaires sont créditées sur les comptes respectifs.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES					RECETTES				
	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé
	61562	Matériel médical	12 000,00 €							
	165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00 €	4 000,00 €						
	60623	Fournitures d'atelier	2 756,15 €							
	6288	Autres	4 125,00 €	8 307 €						
						73313	Prix de journée		4 897 €	
						7488	Subvention CCAS	32 291,15 €		
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		37 188,15 €			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		37 188,15 €	

2. Les recettes de fonctionnement : + 37 188,15 € :

Il convient d'intégrer la subvention pour le forfait autonomie. Une somme de 23 000 € avait été prévue dans la première décision modificative. Toutefois, l'arrêté d'attribution a octroyé une somme de 27 897 €.

II. En investissement :

1. Les dépenses en investissement : + 12 465 €

Dans la section d'investissement, le compte 2183 correspond à l'achat d'une imprimante et d'une chaise ergonomique.

Le compte 2188, quant à lui, est lié au remplacement de la climatisation des chambres froides.

2. Les recettes en investissement : + 12 465 €

Il convient d'intégrer la subvention PAIQ de 2022 d'un montant de 12 465 €, qui est destinée à l'achat de mobilier.

INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie
	2188	Autres immobilisations corporelles		9 615,00 €				
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 850,00 €				
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		12 465,00 €			TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 465,00 €

Vu la délibération n° 2024-13-T1 du 22 mars 2024 relative au vote du budget 2024 du budget du Centre Louise Coucheroux. ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 12 voix pour

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20240912-2024-29-T1-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2024


- Adopte la décision modificative n°2 du budget du Centre Louise Coucheroux, telle que présentée dans le tableau ci-dessus, qui se décompose comme suit :


	Fonctionnement	Investissement
Recettes	37 188,15 €	12 465,00 €
Dépenses	37 188,15 €	12 465,00 €
Total	0,00 €	0,00 €

déposé le **24 SEP. 2024**
 transmis le **24 SEP. 2024**
Affiché, le **24 SEP. 2024**

Ainsi délibéré,
A Écully, le **12 SEP. 2024**

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S


Laure DESCHAMPS



Certifié exécutoire le **24 SEP. 2024**

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S


Laure DESCHAMPS



Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20240912-2024-29-T1-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2024